

# Guide du formateur pour la formation continue



























Madame, Monsieur,

Merci de vous intéresser à la formation continue, à la pédagogie des adultes et d'avoir accepté d'animer un stage.

Le dispositif administratif et réglementaire de la formation continue est complexe et se traduit par quelques règles qu'il faut respecter pour répondre aux contrôles rigoureux auxquels elle est soumise et dont dépendent les financements.

Les indications suivantes rappellent les règles et procédures à respecter pour le bon déroulement des formations.

Nous vous remercions de les suivre et de nous informer sur les difficultés que vous pourriez éventuellement rencontrer lors de l'animation du stage.

L'équipe du Centre de formation continue de l'INSA Strasbourg

# **CONTACTS**

• M. Glenn Ducouret, responsable des parcours en formation continue

Email: glenn.ducouret@insa-strasbourg.fr | tél.: 03 88 14 47 86 | Bureau E2.23

• Mme Anne Wencker, assistante de formation

Email: anne.wencker@insa-strasbourg.fr | tél.: 03 88 14 47 90 | Bureau E2.23



#### **HORAIRES**

# Accueil des formateurs au CFC

De 7h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h30

# Accueil du public au CFC

De 8h à 12h15 et de 13h30 à 16h



# Horaires habituels des journées de formation

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (soit 7 heures de formation)

# Pause déjeuner

De 12h30 à 13h30

# **EN BREF, À RETENIR POUR VOS INTERVENTIONS**

- Le règlement intérieur de l'INSA Strasbourg s'applique aux actions de Formation Continue se déroulant au sein de l'Ecole mais le CFC dispose également d'un règlement intérieur qui précise les conditions d'accueil des stagiaires en formation continue. Il est diffusé à chaque stagiaire au plus tard à leur entrée en formation. Ce document est consultable sur le site internet de l'INSA Strasbourg: <a href="http://www.insa-strasbourg.fr/wp-content/uploads/20200601">http://www.insa-strasbourg.fr/wp-content/uploads/20200601</a> reglement-interieur CFC INSA-Strasbourg.pdf
- Un exemplaire des supports de formation diffusés lors du stage doit être déposé/adressé au Centre de Formation Continue (<u>formation.continue@insa-strasbourg.fr</u>) qui doit pouvoir le présenter lors des contrôles par les organismes financeurs.
- Les formateurs sont tenus au secret professionnel en ce qui concerne l'identité des stagiaires, les documents mis à disposition par ces derniers et leur entreprise.
- En cas d'absence pour force majeur et pour tout changement d'emploi du temps, le formateur s'engage à prévenir, dans les plus brefs délais, le secrétariat du Centre de Formation Continue au 03 88 14 47 90
- Chaque demi-journée de formation donne lieu à l'établissement d'une feuille d'émargement (conformément aux exigences des organismes financeurs).
- L'état de présence des stagiaires est à remettre au secrétariat du Centre de Formation Continue à la fin de la dernière intervention. Les feuilles d'émargement sont indispensables pour le paiement de la formation par les entreprises et les organismes financeurs ainsi que pour la rémunération des intervenants.

# **ACCEDER AUX LOCAUX DE L'INSA STRASBOURG**

#### Accès aux bâtiments

Equipe d'accueil : 03 88 14 47 00 | accueil@insa-strasbourg.fr

Ouverture du lundi au vendredi 7H00-23h00 et le samedi 7h30 – 14h00

Fermé les dimanches et jours fériés

Pour plus d'informations (calendrier d'ouverture, adresse et plan d'accès, transports, parking...), référez-vous au site INSA Strasbourg : <a href="http://www.insa-strasbourg.fr/fr/acces-a-linsa-strasbourg/">http://www.insa-strasbourg.fr/fr/acces-a-linsa-strasbourg/</a>

#### Accès aux salles de formation

Les salles E2.18, E2.12, E2.10 et E2.03 sont gérées directement par le Centre de formation continue. Les clefs sont à récupérer auprès de Anne Wencker au bureau E2.23. Les autres salles de cours qui peuvent éventuellement être affectées à vos interventions sont en accès libre. Dans l'éventualité où une de ces salles serait fermée malgré tout, vous pouvez demander une clef directement à l'accueil située à l'entrée de l'INSA.



Le plan d'évacuation et les consignes de sécurité sont affichés dans chaque salle et/ou dans le couloir. En cas d'alerte, merci de signaler toute difficulté au guide d'évacuation.

N.B: les personnes en situation de handicap qui souhaitent être accompagnées au sein du bâtiment, notamment pour accéder aux étages par les ascenseurs, peuvent s'adresser directement à l'accueil à l'entrée de l'INSA Strasbourg dès leur arrivée.



# Configuration des salles de formation

Les salles sont équipées d'un tableau blanc, d'un vidéoprojecteur et d'une possibilité de connexion au réseau internet Osiris. Des paperboards peuvent également être mis à disposition à la demande des formateurs.

Les chaises et les tables sont généralement disposées en « U » de manière à favoriser aussi bien les échanges entre les stagiaires et le formateur que les échanges entre les stagiaires.

#### **PAUSE DEJEUNER**

Les formateurs qui interviennent en journée complète ou dont l'intervention se termine en fin de matinée (dans le cadre d'une journée complète de formation) sont invités à prendre leur déjeuner avec les stagiaires en formation sans que cela constitue une obligation. Vous êtes invités à nous signaler d'éventuelles intolérances alimentaires au préalable. Dans le cas où vous ne seriez pas disponible pour déjeuner avec le groupe de stagiaire, merci de bien vouloir nous prévenir dans la matinée.



# **ACCEDER AUX SERVICES NUMERIQUES**

# **Ordinateur portable**

Le CFC peut mettre à disposition des formateurs un ordinateur portable.



#### **Connexion internet**

Vous pouvez demander au secrétariat du Centre de Formation Continue un accès WIFI pour votre session de formation. Il vous faudra signer la Charte Informatique.

# Accès à la plateforme Moodle

Il nécessite la création d'un compte INSA informatique. Adressez-vous au secrétariat du CFC.

Plus d'information sur l'espace dédié aux intervenants vacataires : <a href="https://pages-internes.insa-strasbourg.fr/fr/pages-vacataires/">https://pages-internes.insa-strasbourg.fr/fr/pages-vacataires/</a>

# **VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL, LETTRE DE MISSION**

Dans le cas où vous intervenez en tant que vacataire à l'INSA Strasbourg en formation continue :

Assurez-vous que vous avez rempli et retourné le dossier administratif « Dossier d'enregistrement en qualité de CEV ou ATV » au service des ressources humaines de INSA Strasbourg.

Ce dossier vous a été envoyé par le service de ressources humaines : srh@insa-strasbourg.fr

En retour de votre dossier administratif complet, vous recevrez votre contrat de travail, ainsi qu'un email valant lettre de mission.

N.B: dans le cas où vous intervenez dans le cadre d'un contrat de prestation, vos missions et vos interventions sont cadrées par une convention de partenariat en matière de formation professionnelle.

#### Service des ressources humaines

Vos contacts au SRH pour toute information et/ou changement de situation (changement d'adresse, de coordonnées, etc) :

- Raphaël Friederich, 03 88 14 47 92 | raphael.friederich@insa-strasbourg.fr
- Philippe Morgat, 03 88 14 47 14 | <u>srh@insa-strasbourg.fr</u>

# Mise en paiement des heures effectuées

En application de la réglementation, aucune mise en paiement ne pourra s'effectuer sans contrat de travail-vacataire. A noter que le paiement s'effectue sous réserve que le dossier CEV/ATV soit complet au service des ressources humaines et que vous ayez renvoyé au secrétariat du département dont vous dépendez, votre état de service signé en double exemplaire.



La mise en paiement des heures se fait selon la période du service fait définit dans le tableau cidessous.

Voici les dates de mise en paiement des heures :

Période de réalisation de la formation	Etats signés de vos heures à remettre à Anne Wencker au plus tard le	Date de paiement de la campagne universitaire
De septembre à décembre	8 février	fin mars
De janvier à mars	8 mai	fin juin
D'avril à juin	8 septembre	fin octobre

#### **GESTION DES SUPPORTS DE FORMATION**

Les supports de formation destinés aux stagiaires doivent impérativement nous être remis au format .doc ou .ppt ou .pdf ou équivalent au plus tard deux jours ouvrés avant le démarrage de l'action afin de permettre sa diffusion sur la plateforme Moodle de l'école.



Dans certaines situation l'impression des supports de formation au format papier peut s'avérer nécessaire au bon déroulement des activités de formation se déroulant en présentiel. Pour ces cas précis les délais d'impression pour les supports en couleur sont de 3 jours ouvrés et de 2 jours ouvrés pour les impressions en noir et blanc.

# LE CONTROLE DE L'ASSIDUITE DES STAGIAIRES

Pour les formations se déroulant en présentiel à l'INSA Strasbourg ou dans des locaux externes à l'INSA de Strasbourg : signer chaque feuille d'émargement que vous aurez reçues au préalable par mail.



# L'EVALUATION DES STAGIAIRES

Le Centre de formation continue procède à trois types d'évaluation :

# Le recueil des attentes et pré positionnement des stagiaires

Avant le démarrage de chaque formation, les stagiaires inscrits reçoivent un questionnaire destiné à identifier leur niveau de qualification et leurs expériences professionnelles en lien avec les objectifs de formation et à recueillir leurs attentes spécifiques. Ces informations sont ensuite mises à la disposition du responsable pédagogique de la formation ou directement à votre disposition si vous êtes le seul formateur à intervenir (dans le cadre d'une formation qualifiante courte par exemple).



# L'évaluation des acquis de la formation

Certaines formations sont soumises obligatoirement à une évaluation des apprentissages par le formateur. Le plus simple est de procéder par questionnaire à choix multiples ou à réponses types qui reprennent les points sur lesquels a porté la formation et qui ont été annoncés en début de stage à travers la présentation des objectifs : « A la fin de la formation, le stagiaire devra être capable de (+ verbe d'action) ..., de..., et de...). Cette évaluation est, par exemple, nécessaire pour les formations qui mènent à un Certificat de Qualification Professionnelle.

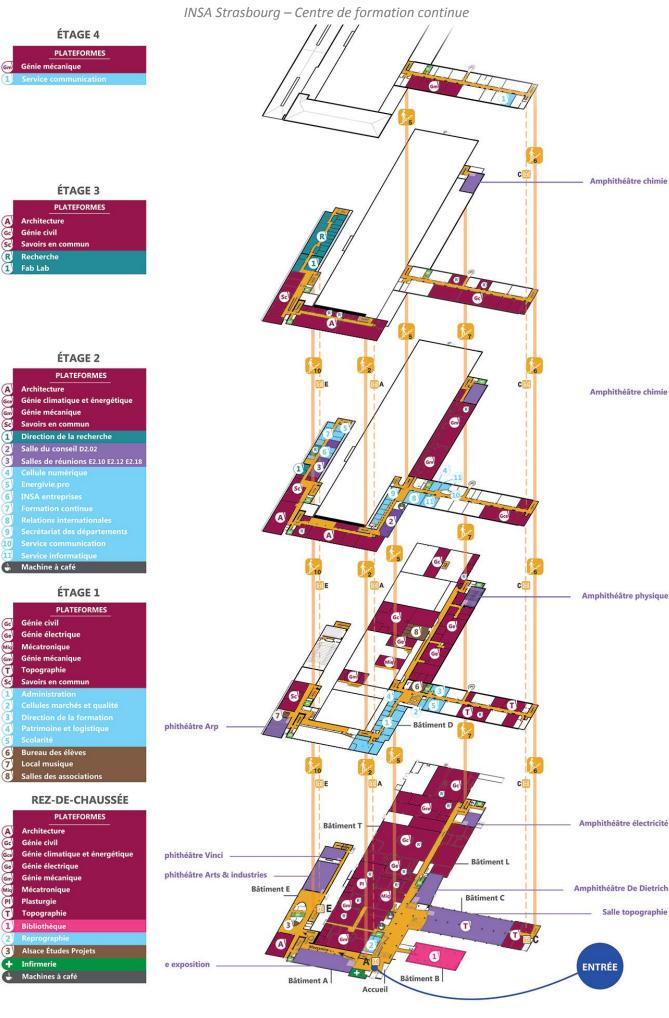
# L'évaluation de la satisfaction des stagiaires

Tout stage de formation donne lieu à une évaluation de satisfaction en fin de session par les stagiaires du programme de la formation, des conditions matérielles, du mode d'animation. L'évaluation de satisfaction nous permet d'affiner l'offre de formation et de repérer d'éventuels disfonctionnement. Pour l'année 2019 le taux de satisfaction des stagiaires en formation continue a atteint la note de 4,7/5.

#### **VOS COMPETENCES EN TANT QUE FORMATEUR**

L'INSA Strasbourg se préoccupe de l'adéquation entre les compétences de ses formateurs et les besoins de ses stagiaires. Dans cette logique nous collectons votre CV afin d'identifier votre niveau de qualification et la pertinence de votre expérience professionnelle en rapport avec les activités pédagogiques que vous animez dans le cadre de nos actions de formation.

Par ailleurs nous portons une attention particulière à votre expérience en tant que formateur au contact des publics de formation continue. En effet l'approche pédagogique auprès des stagiaires de formation continue diffère de celle employée en formation initiale. Les formateurs qui n'ont pas l'expérience des publics de formation continue sont invités à suivre la formation « Les fondamentaux de la pédagogie des adultes » dispensée par le Centre de formation continue afin de mieux prendre en compte l'expérience et les styles d'apprentissage des publics adultes (formulaire d'inscription dans l'espace formateurs). Par ailleurs, en tant que formateur à l'INSA Strasbourg vous êtes invités à l'ensemble des journées thématiques (énergie, industrie, BTP, topographie) organisées par INSA Entreprises. Pour en savoir plus n'hésitez pas à consulter notre blog : <a href="http://entreprises.insa-strasbourg.fr/">http://entreprises.insa-strasbourg.fr/</a>





# INSA Strasbourg Centre de formation continue

24 boulevard de la Victoire 67084 Strasbourg Cedex www.insa-strasbourg.fr

 $\underline{formation.continue@insa-strasbourg.fr}$ 

+33 (0)3 88 14 47 90